

Sciences et Lettres et secrétaire de la rédaction du *Terroir* organe de notre société.

M. Marquis, à la fin, fait don du mausolée à la municipalité de Pé ibonca et annonce que la Société des Arts, Sciences et Lettres est heureuse de souscrire la somme de \$25.00 au monument du Sacré-Cœur que la paroisse veut élever.

L'hon. M. Cyr.-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, prononça ensuite une jolie pièce d'éloquence où il sut allier l'ardeur de son patriotisme à la grâce toujours ardente de son enthousiasme.

DISCOURS DE L'HONORABLE CYRILLE-F. DELAGE

M. le Président,

Je suis heureux et fier d'apporter mon humble concours, ma modeste contribution à la réalisation de l'idée émise par M. Léon-Mercier Gouin, notre collègue et ami, au cours de son article intitulé "Au Pays des Gourgagnes," et publié en décembre dernier dans le *Terroir*. Oui, comme il le proclamait avec raison, notre race se devait à elle-même de donner à Louis Hémon un témoignage public de reconnaissance, de reconnaissance nationale.

Aussi est-ce pour moi un véritable plaisir et un grand honneur que de prendre part à une aussi touchante démonstration, dont les échos se perpétueront au-delà des limites de cette paroisse, de notre province, et iront jusque sur la terre de France dire et prouver aux parents et amis du cher disparu que, comme eux, nous avons pour les morts un grand culte et ne laissons échapper aucune

occasion de leur manifester notre appréciation, notre admiration, notre reconnaissance.

Mes plus chaudes félicitations d'abord à l'initiateur du projet et puis mes remerciements les plus sincères à ceux qui s'en sont emparés, l'ont mené à si bonne fin, et m'ont prié d'être l'un de leurs interprètes en cette circonstance.



L'honorable Cyr.-F. Delâge,
Surintendant de l'Instruction publique.